



Nouvelle procédure d'inscription

À partir de maintenant, afin de vous inscrire aux activités, vous devez absolument être membre des Amis-Soleils et donc avoir payé votre cotisation de 5 \$. Un formulaire avec toutes les informations générales, médicales, les autorisations ainsi que les besoins particuliers sera à remplir une fois par année (janvier), à remettre avec le 5 \$, pour vous inscrire en tant que membre. Vous aurez donc à ce moment, accès à toutes les activités des Amis-Soleils.

Si vous avez payé votre cotisation de 5 \$ cette année, voici la procédure à suivre pour inscrire votre enfant aux activités d'automne 2018 :

1. Faites le choix des activités auxquelles votre enfant participera pour la session d'automne 2018
2. Faites un chèque au montant exact à payer selon les activités choisies
3. Joindre le chèque à ce formulaire et le remettre à la coordonnatrice, Audrey-Ann Cholette, en personne ou par la poste à l'adresse suivante :

Les Amis-Soleils de Saint-Bruno
A/S Audrey-Ann Cholette
C.P. 99 Bureau chef, Saint-Bruno
J3V 4P8

Coordonnées

Coordonnatrice

Pour toutes questions concernant cette nouvelle procédure, n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice :

Audrey-Ann Cholette
Lesamissoleils@gmail.com
514-815-6721

Monitrice en chef

Pour tout ce qui concerne les activités du samedi et otarie (retards, absences) communiquez uniquement avec

Amélie Girard
Mec.lesamissoleils@gmail.com
438-499-7372



Formulaire d'inscription automne 2018

Nom de l'enfant déjà membre : _____

Si vous n'avez pas payé votre cotisation de 5 \$ en tant que membre cette année, SVP communiquez avec la coordonnatrice pour inscrire votre enfant.

Changements au dossier (informations générales, médicales, besoins particuliers, ect) :

Reçu émis au nom de : _____

JE PARTICIPE À L'ACTIVITÉ DU SAMEDI

205 \$ RÉSIDENTS DE SAINT-BRUNO
246 \$ NON-RÉSIDENTS ET FAMILLES D'ACCUEIL

JE PARTICIPE À L'ACTIVITÉ OTARIE

96 \$ RÉSIDENTS DE SAINT-BRUNO
107 \$ NON-RÉSIDENTS ET FAMILLES D'ACCUEIL

JE PARTICIPE À L'ACTIVITÉ DU SAMEDI ET OTARIE

301 \$ RÉSIDENTS DE SAINT-BRUNO
353 \$ NON-RÉSIDENTS ET FAMILLES D'ACCUEIL

JE PARTICIPE À L'ACTIVITÉ DES CURIEUX

23 SEPTEMBRE : VISITE DU JARDIN BOTANIQUE (20 \$)
21 OCTOBRE : ACTIVITÉ DE YOGA (10 \$)
25 NOVEMBRE : CAFÉ CÉRAMIQUE (25 \$)

Choix d'activités

Activités du samedi :

12 semaines de plaisir : activités sociales, sportives, culturelles, artistiques et plus encore ayant pour but la socialisation et le loisir!

15 septembre : Parc des îles de Boucherville
22 septembre : Laser-tag/Récré-O-Fun
29 septembre : Activité piscine
6 octobre : CONGÉ ACTION DE GRÂCE
13 octobre : EducaZoo
20 octobre : Cueillette de citrouilles
27 octobre : Halloween
3 novembre : Activité piscine
10 novembre : Cinéma/Funtropolis
17 novembre : Activité mini-golf
24 novembre : Bowling
1 décembre : Activité piscine
8 décembre : Noël aux Amis-Soleils

ARRIVÉE

10 h À 10 h 30

DÉPART

16 h À 16 h 30*

LIEU

École Albert Schweitzer
1139, rue Cadieux, St-Bruno

COÛT

205 \$ pour les résidents de Saint-Bruno
246 \$ pour les non-résidents et les familles d'accueil

*Des frais s'appliquent pour les retards après 16 h 30.

Activités Otarie : *Activité de loisir adapté dans la piscine favorisant le développement moteur ainsi que la socialisation et la confiance en soi.*

DATES

16 septembre au 9 décembre

CONGÉS : 7 octobre

COÛT

96 \$ pour les résidents de Saint-Bruno
107 \$ pour les non-résidents et les familles d'accueil

ARRIVÉE

15 h 30

DÉPART

17 h 30

LIEU

École secondaire du Mont-Bruno
221, boul. Clairevue est

C'EST LE RETOUR DES CURIEUX!

Activités variées favorisant le maintien des acquis et l'autonomie des participants!

Les activités proposées visent une clientèle âgée de plus de 15 ans. Elles ont pour but de développer des intérêts pour la culture, le sport ainsi que les arts, tout en favorisant l'autonomie de chacun.

DATES ET COÛTS

23 SEPTEMBRE : VISITE DU JARDIN BOTANIQUE (20 \$)

21 OCTOBRE : ACTIVITÉ DE YOGA (10 \$)

25 NOVEMBRE : CAFÉ CÉRAMIQUE (25 \$)

LIEUX ET HEURES

Les participants doivent se rendre à un point de rassemblement déterminé quelques semaines à l'avance. Les heures vous seront aussi confirmées à ce moment.